



LIBERTÉ • ÉGALITÉ • FRATERNITÉ
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE
L'ALIMENTATION

Construction du futur Plan Stratégique National PAC France

Ministère de l'Agriculture et de
l'Alimentation, DGPE
30 janvier 2020,
Comité consultatif du PEI AGRI

1. PAC post 2020 et Plan Stratégique National

Future PAC : 3 règlements dont l'entrée en vigueur est reportée d'un an



PROPOSITIONS LEGISLATIVES POUR LA PAC POST-2020

COM(2018) 392

Proposition de règlement établissant des règles régissant l'aide aux plans stratégiques devant être établis par les États membres dans le cadre de la politique agricole commune – **Plans Stratégiques PAC**

COM(2018) 393

Proposition de règlement relatif au **financement, à la gestion et au suivi** de la politique agricole commune

COM(2018) 394

Proposition de règlement modifiant les règlements (UE) No 1308/2013 (OCM) et (UE) No 1151/2012, (UE) No 251/2014, (UE) No 228/2013 et (UE) No 229/2013

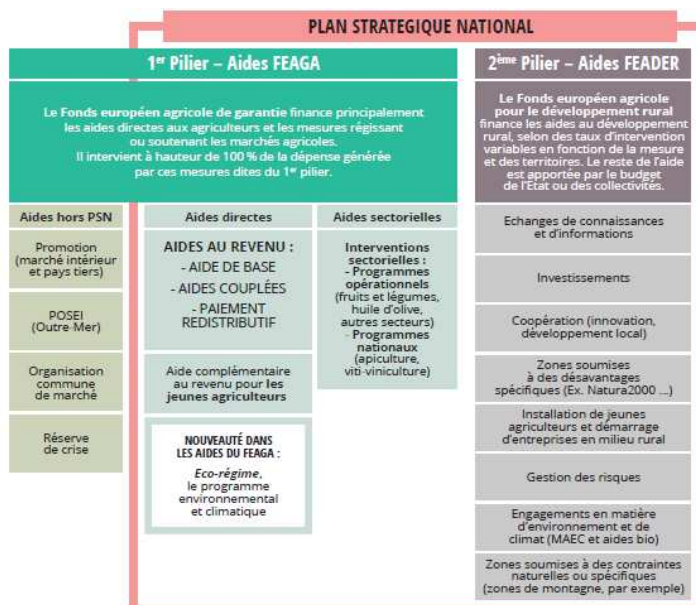
Proposition de la Commission

Règlements de transition prévoyant une **entrée en vigueur** de la réforme PAC au **1^{er} janvier 2022**, soit **1 an de transition**

MAA

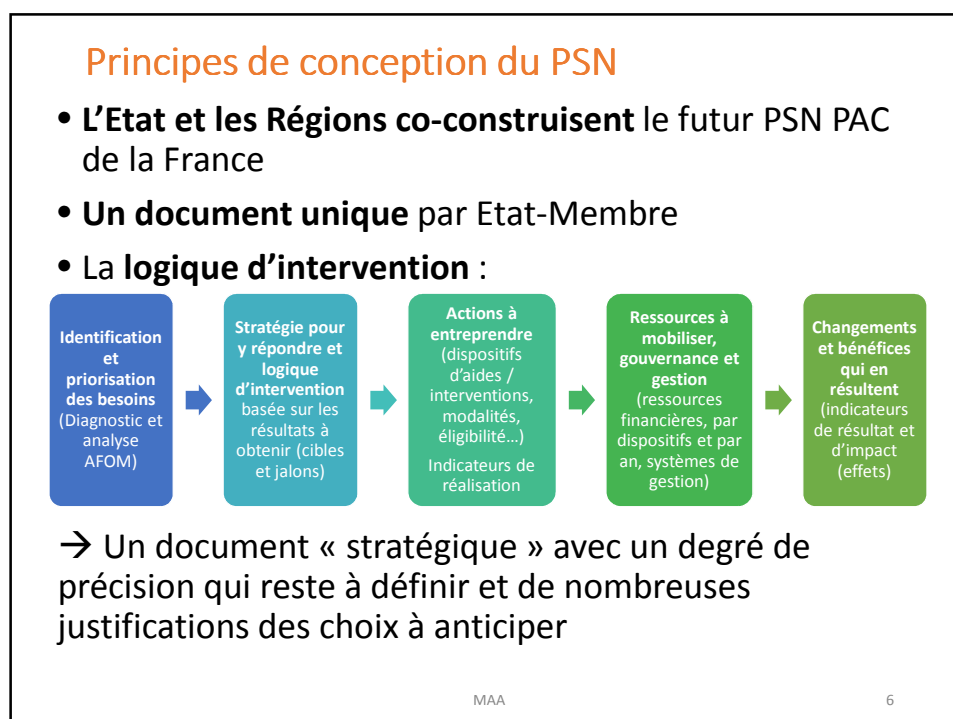
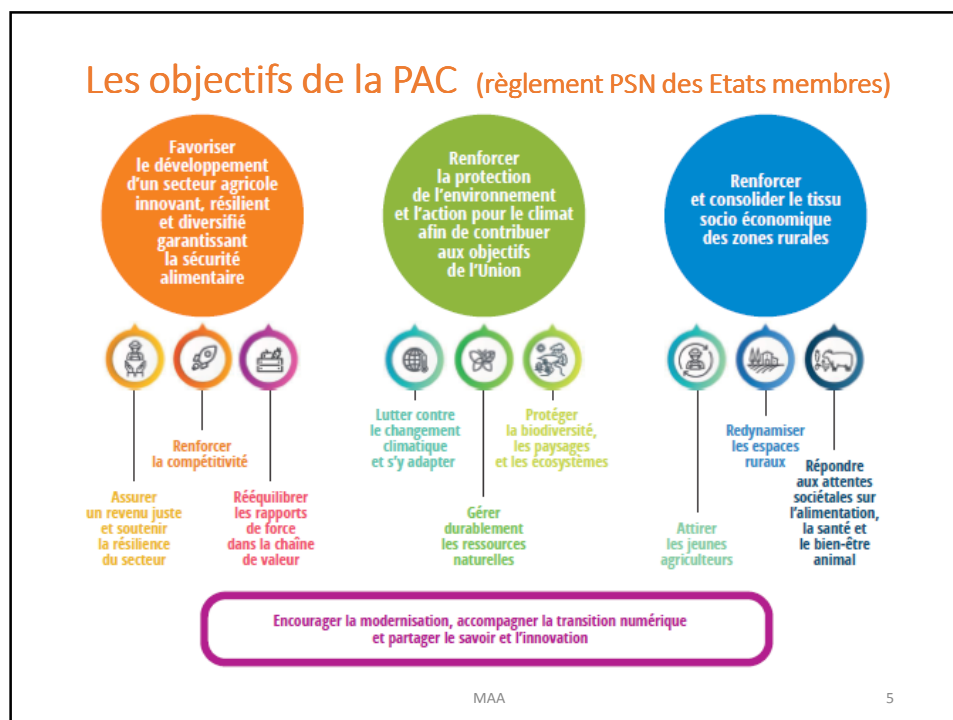
3

Champ du futur Plan Stratégique National PAC



MAA

4



2. Principaux éléments de calendrier



MAA

7

Future PAC : des négociations à plusieurs étages

Conseil

- Des discussions approfondies au niveau technique en 2019
- La négociation politique de la PAC à poursuivre sous présidence croate et allemande en 2020
- La finalisation du règlement de transition, priorité de la présidence croate (1er semestre 2020)

Parlement

- Rapports votés en COMAGRI avril 2019. Election mai 2019
- Nouveaux rapporteurs été 2019
- Trouver des compromis entre la Comagri et la Comenvi
- Une position du Parlement européen à l'été 2020 ? A l'automne 2020 ?

Commission :

- Nouvelle Commission, devrait donner un coup d'accélérateur aux discussions
- Présentation du « pacte vert » européen (11 décembre), dont une déclinaison spécifique pour le secteur agricole et agroalimentaire

Négociations conditionnées au **cadre financier pluri-annuel (CFP)**

- Décembre 2019 : proposition budgétaire sous présidence finlandaise rééquilibre la PAC
- Une finalisation du budget européen au 1er semestre ?

MAA

8

Rétroplanning PSN : application au 1er janvier 2022

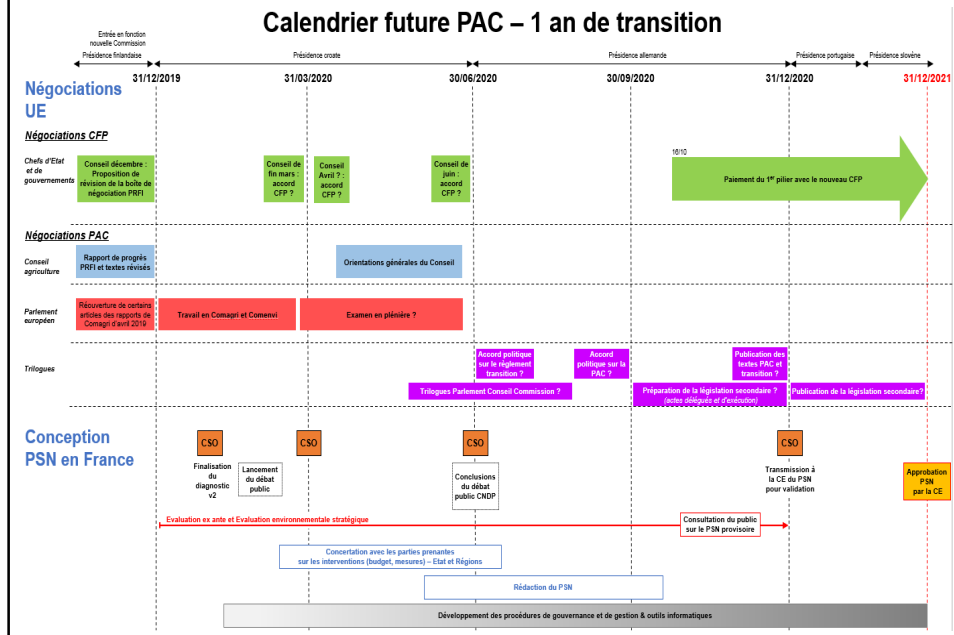
- **Fin 2021 au plus tard : PSN France validé** par la Commission
- 2021 : négociation du PSN avec la Commission et mise en place des systèmes de gouvernance et d'information
- **Fin 2020 : Proposition de PSN France à la Commission**
- **2^{ème} semestre 2020** : Finalisation des concertations, saisine de l'autorité environnementale et du public, versions affinées du PSN
- Eté 2020 : 1^{ère} version du projet de PSN France
- **1^{er} semestre 2020** : définition de la stratégie d'intervention sur la base des besoins priorités : choix des mesures, allocations financières, cibles et jalons (réalisations, résultats), gouvernance et gestion
*en lien avec le **Débat public (CNDP)**, et la concertation Etat, Régions, Parties prenantes*
- Janvier 2020 : Début de l'évaluation ex-ante du PSN
- **Jusqu'à début février 2020** : élaboration du **diagnostic et identification des besoins** (Etat, Régions, parties prenantes)

MAA

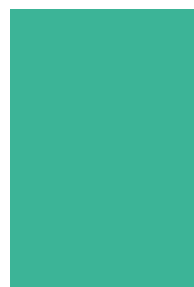
9

Future PAC : des négociations à plusieurs étages

Calendrier future PAC – 1 an de transition



2. Avancement des travaux



Ce qui est fait

- **Position française pour la négociation européenne : décembre 2018**
- **1ères consultations des parties prenantes**
- **Répartition des compétences Etat-Régions**
Travail en commun avec les Régions
- **Choix de l'évaluateur ex-ante** [Edater+ANDInternational] et démarrage des travaux
- **Diagnostic :**
 - Version 2 : Version MAA enrichie par les contributions régionales et la concertation nationale (2 séries de réunions des parties prenantes)


Position de la France
 pour la négociation de la PAC 2020
 Décembre 2018

Le mouvement agricole continue en dépit de la campagne électorale. La position française continue à évoluer et se précise dans le dialogue multipartite. Le dialogue MAA doit faciliter l'accès à une discussion claire, ouverte et de qualité. La consultation des Régions, les 1ères consultations des parties prenantes, la concertation des Régions et l'évaluation ex-ante sont des étapes clés de la négociation.

Principes généraux de la négociation de la PAC 2020. Pour toutes les raisons, la France défend une PAC forte au service d'une Europe forte.

Malgré les incertitudes, le dialogue MAA doit accompagner le développement des secteurs agricoles, économiques et sociaux ruraux. Les Régions doivent être impliquées dès le début de la négociation. Le dialogue MAA doit faciliter l'accès à une discussion claire, ouverte et de qualité. La consultation des Régions, les 1ères consultations des parties prenantes, la concertation des Régions et l'évaluation ex-ante sont des étapes clés de la négociation.

Le dialogue MAA doit aussi rassembler une Europe qui profite, les agriculteurs comme les consommateurs. La PAC doit contribuer à assurer une alimentation sûre, saine et de qualité. Le dialogue MAA doit faciliter l'accès à une discussion claire, ouverte et de qualité. La consultation des Régions, les 1ères consultations des parties prenantes, la concertation des Régions et l'évaluation ex-ante sont des étapes clés de la négociation.

Position de la France pour la négociation de la PAC 2020 - Décembre 2018 - Page 1

En cours au niveau national

- **Présentation des versions finalisées du diagnostic en CSO le 5 février**
- **Phase préparatoire au Débat public** avec la CNDP : finalisation du dossier du maître d'ouvrage, organisation du lancement...
- **Travail continu avec les Régions** sur la transition et méthode de travail futur PSN
- Echanges réguliers avec les **organismes payeurs**
- Echanges réguliers avec le « **geo-hub-DGagri** » (questions et précisions sur les attendus de la Commission)

NEGOCIATION EUROPEENNE CONTINUE AU CONSEIL,
INFLUENCE AU PARLEMENT SUR LE FUTUR BUDGET
ET LA REFORME DE LA PAC

MAA

13

Ce qui reste à faire...

- **Concertation phase 2 : jusqu'à l'été 2020**

Elaboration de la stratégie d'intervention

Priorisation des besoins / Définition des interventions / Fixation des cibles et jalons/ Financements / Modalités de gouvernance et de gestion

Tenue du Débat public et réponse du MAA

- **Rédaction 1^{er} projet PSN - été 2020**
- **Evaluation environnementale** (+ avis public)
- **Transmission PSN** à la Commission fin 2020
- Mise en place des systèmes de gestion et d'information
- **Négociation du PSN** avec la Commission : 2021

NEGOCIATION EUROPEENNE CONTINUE AU CONSEIL,
INFLUENCE AU PARLEMENT, TRILOGUES, ET TRAVAIL
BILATERAL AVEC LA COMMISSION

MAA

14

3. Le futur réseau PAC et le PEI



MAA

15

Le futur réseau PAC et le PEI

- Le PEI est maintenu dans la prochaine PAC
- Les mesures PEI et Formation et Conseil seront mises en œuvre par les Régions
- Le futur réseau PAC (UE et national) sera au service de toute la PAC
- Le projet de règlement prévoit notamment *la facilitation de la dissémination et de la mise en réseau des GO (...) le soutien à la coopération entre GO (...) les liens avec les autres stratégies ou fonds européens.*
- L'AG du Réseau rural national du 21 janvier a commencé de débattre sur les attentes de ses membres sur ce futur réseau.
 - Quelles attentes vis-à-vis du futur réseau?
 - Quelles préconisations de gouvernance?
 - Faut-il reconduire les appels à projets pour faire émerger des actions de diffusion des bonnes pratiques, type « MCDR »?

MAA

16



LIBERTÉ • ÉGALITÉ • FRATERNITÉ
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE
L'ALIMENTATION

Merci de votre attention